



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
11 avril 2011
Français
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**
Quarante-neuvième session
11-29 juillet 2011

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du Comité.
4. Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
5. Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
6. Application des articles 21 et 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
7. Moyens d'accélérer les travaux du Comité.
8. Activités menées par le Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
9. Ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Comité.
10. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-neuvième session.



Annotations

Point 1

Ouverture de la session

La quarante-neuvième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sera ouverte par sa présidente.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Aux termes de l'article 9 du Règlement intérieur, la première question inscrite à l'ordre du jour provisoire d'une session est l'adoption de l'ordre du jour. Aux termes de l'article 7, l'ordre du jour provisoire de chaque session est établi par le Secrétaire général en consultation avec la présidence du Comité, conformément aux dispositions pertinentes des articles 17 à 22 de la Convention.

À sa quarante-huitième session, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa quarante-neuvième session.

Point 3

Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du Comité

Au titre du point 3, la Présidente informera le Comité des activités menées et des faits nouveaux survenus depuis la session précédente qui ont une incidence sur les travaux du Comité.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (CEDAW/C/49/1)

Point 4

Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 18 de la Convention, les États parties s'engagent à présenter au Secrétaire général, pour examen par le Comité, un rapport sur les mesures d'ordre législatif, judiciaire, administratif ou autre qu'ils auront adoptées pour donner effet aux dispositions de la Convention et sur les progrès réalisés à cet égard. Les rapports doivent être soumis dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la Convention dans l'État intéressé, puis tous les quatre ans, ainsi qu'à la demande du Comité.

À sa quarante-neuvième session, le Comité sera saisi des rapports suivants : rapport unique valant cinquième et sixième rapports périodiques du Costa Rica (CEDAW/C/CRI/5-6), rapport unique valant rapport initial et deuxième et troisième rapports périodiques de Djibouti (CEDAW/C/DJI/1-3), rapport unique valant sixième et septième rapports périodiques de l'Éthiopie (CEDAW/C/ETH/6-7), sixième rapport périodique de l'Italie (CEDAW/C/ITA/6), rapport unique valant quatrième et cinquième rapports périodiques du Népal (CEDAW/C/NPL/4-5), septième rapport périodique de la République de Corée (CEDAW/C/KOR/7), quatrième rapport périodique de Singapour (CEDAW/C/SGP/4) et rapport unique

valant cinquième et sixième rapports périodiques de la Zambie (CEDAW/C/ZMB/5-6).

Aux termes de l'article 51 du Règlement intérieur, les États parties sont représentés aux réunions du Comité au cours desquelles leurs rapports sont examinés; leurs représentants participent aux débats et répondent aux questions ayant trait auxdits rapports.

Aux termes de l'article 49 du Règlement intérieur, à chaque session, le Secrétaire général fait part au Comité de tous les cas de non-réception des rapports demandés aux États parties en application de l'article 18 de la Convention. En outre, il lui remet une liste des rapports soumis par les États parties à la Convention ainsi qu'une liste des rapports présentés que le Comité n'a pas encore examinés.

À sa quarante-neuvième session, le Comité sera saisi du rapport du Secrétaire général sur la présentation des rapports par les États parties en application de l'article 18 de la Convention (CEDAW/C/48/2).

Un groupe de travail du Comité se réunit avant chaque session pour établir une liste d'observations et de questions relatives à chaque rapport, qui est transmise aux États parties avant les réunions au cours desquelles leurs rapports doivent être examinés. Celui de la quarante-neuvième session s'est réuni à Genève du 25 au 29 octobre 2010. Le Comité sera saisi de son rapport (CEDAW/PSWG/2010/49) et des réponses des États parties à ses listes d'observations et de questions.

Documentation

Rapports

Rapport unique valant cinquième et sixième rapports périodiques du Costa Rica (CEDAW/C/CRI/5-6)

Rapport unique valant rapport initial et deuxième et troisième rapports périodiques de Djibouti (CEDAW/C/DJI/1-3)

Rapport unique valant sixième et septième rapports périodiques de l'Éthiopie (CEDAW/C/ETH/6-7)

Sixième rapport périodique de l'Italie (CEDAW/C/ITA/6)

Rapport unique valant quatrième et cinquième rapports périodiques du Népal (CEDAW/C/NPL/4-5)

Septième rapport périodique de la République de Corée (CEDAW/C/KOR/7)

Quatrième rapport périodique de Singapour (CEDAW/C/SGP/4)

Rapport unique valant cinquième et sixième rapports périodiques de la Zambie (CEDAW/C/ZMB/5-6).

Listes d'observations et de questions

Costa Rica (CEDAW/C/CRI/Q/5-6)

Djibouti (CEDAW/C/DJI/Q/1-3)

Éthiopie (CEDAW/C/ETH/Q/6-7)

Italie (CEDAW/C/ITA/Q/6)

Népal (CEDAW/C/NPL/Q/4-5)

République de Corée (CEDAW/C/KOR/Q/7)

Singapour (CEDAW/C/SGP/Q/4)

Zambie (CEDAW/C/ZMB/Q/5-6)

Réponses aux listes d'observations et de questions

Costa Rica (CEDAW/C/CRI/Q/5-6/Add.1)

Djibouti (CEDAW/C/DJI/Q/1-3/Add.1)

Éthiopie (CEDAW/C/ETH/Q/6-7/Add.1)

Italie (CEDAW/C/ITA/Q/6/Add.1)

Népal (CEDAW/C/NPL/Q/4-5/Add.1)

République de Corée (CEDAW/C/KOR/Q/7/Add.1)

Singapour (CEDAW/C/SGP/Q/4/Add.1)

Zambie (CEDAW/C/ZMB/Q/5-6/Add.1)

Point 5

Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

À sa quarante-septième session, le Comité a décidé d'inscrire à son ordre du jour une question intitulée « Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ».

Le Comité examinera les questions se rapportant aux suites données.

Point 6

Application des articles 21 et 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 21 de la Convention, le Comité peut formuler des suggestions et des recommandations générales fondées sur l'examen des rapports et les informations reçues des États parties. Ces suggestions et recommandations sont incluses dans le rapport du Comité à l'Assemblée générale, accompagnées, le cas échéant, des observations des États parties.

Aux termes de l'article 22 de la Convention, les institutions spécialisées ont le droit d'être représentées lors de l'examen de la mise en œuvre de toute disposition de la Convention ayant trait à leurs activités et le Comité peut les inviter à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans ces domaines. À sa quarante-neuvième session, le Comité sera saisi d'une note du Secrétaire général concernant les rapports des institutions spécialisées sur ce sujet (CEDAW/C/49/3 et additifs).

Documentation

Note du Secrétaire général concernant les rapports soumis par les institutions spécialisées des Nations Unies sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités (CEDAW/C/49/3 et additifs)

Point 7**Moyens d'accélérer les travaux du Comité**

Le Comité examinera les questions se rapportant à ses méthodes de travail.

Point 8**Activités menées par le Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

La vingtième session du Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se tiendra du 6 au 8 juillet 2011.

À sa quarante-neuvième session, le Comité continuera de s'acquitter de son mandat en application des articles 2 et 8 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention.

Point 9**Ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Comité****Documentation**

Ordre du jour provisoire de la cinquantième session (CEDAW/C/50/1)

Point 10**Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-neuvième session**

Annexe

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 11 juillet 2011		
977^e séance		
10 heures-11 h 30	1	Ouverture de la session
	2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	3	Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du Comité
	4	Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes: rapport du groupe de travail d'avant-session
	5	Suite donnée à l'examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
	6	Application des articles 21 et 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
	7	Moyens d'accélérer les travaux du Comité
11 h 30-13 heures		Réunion informelle avec des représentants d'organismes et institutions spécialisées des Nations Unies (<i>séance privée</i>)
15 heures-16 h 30		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
16 h 30-17 h 30		Réunion informelle avec des représentants d'institutions nationales de défense des droits de l'homme
17 h 30-18 heures	5, 6, 7 et 8	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mardi 12 juillet 2011		
978^e séance		
		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité

<i>Date/heure</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
979^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mercredi 13 juillet 2011		
980^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
981^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Jeudi 14 juillet 2011		
982^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
983^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Vendredi 15 juillet 2011		
984^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
985^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)

<i>Date/heure</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 18 juillet 2011		
986^e séance		
10 heures-13 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Consultation sur le projet de recommandation générale relative aux femmes dans les situations de conflit armé ou d'après conflit
15 heures-16 heures		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
16 heures-17 heures		Réunion informelle avec des représentants d'institutions nationales de défense des droits de l'homme
17 heures-18 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mardi 19 juillet 2011		
987^e séance		
		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
988^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mercredi 20 juillet 2011		
989^e séance		
		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
990^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Jeudi 21 juillet 2011		
991^e séance		
		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité

<i>Date/heure</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
992^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Vendredi 22 juillet 2011		
993^e séance		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
10 heures-10 h 30	4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
994^e séance		
15 heures-17 heures	4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité (<i>suite</i>)
17heures-18 heures	4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Lundi 25 juillet 2011		
10 heures-13 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
995^e séance		
15 heures-18 heures	8	Activités menées par le Comité au titre du Protocole facultatif (<i>séance privée</i>)
Mardi 26 juillet 2011		
10 heures-13 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-18 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Mercredi 27 juillet 2011		
10 heures-13 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-18 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
Jeudi 28 juillet 2011		
10 heures-13 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-18 heures	5, 6, 7 et 8 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)

<i>Date/heure</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Vendredi 29 juillet 2011		
10 heures-13 heures	5, 6, 7 et 8 (suite)	Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
15 heures-16 heures	5, 6, 7 et 8 (suite)	Adoption du rapport du Groupe de travail plénier (<i>séance privée</i>)
996^e séance		
16 heures-18 heures	9	Ordre du jour provisoire de la cinquantième session
	10	Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-neuvième session
